

5^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 26 MARS 2026 à 20 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation :
le 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
et le jeudi vingt-six mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joeëlle GAS, Norbert LAVASTRE, Pascale FANTON, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Franck REBOULET, Maxime LACROIX

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Muriel CATALA pouvoir à Pierre MATHIEU

Maxime LACROIX est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Désignation des délégués auprès du Syndicat Territoire d'énergie - SMEG

Vu l'article L 5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les élections municipales du 15 mars 2026 et l'installation du conseil municipal le 21 mars 2026,

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués au Syndicat Territoire d'énergie – SMEG.

Après un appel de candidature par le Maire, **Messieurs Laurent NADAL et Antoine PLUTINO** se portent candidats pour être **délégués titulaires** et **Messieurs Norbert LAVASTRE et Franck REBOULET** se portent candidats pour être **délégués suppléants** au Syndicat territoire d'énergie SMEG.

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages ou relative en cas de troisième tour, en application du Code Général des Collectivités territoriales, à l'élection de deux délégués titulaires et de deux suppléants.

Il est procédé au déroulement du vote.

Election du 1^{er} délégué :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins dans l'urne : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Résultat : Monsieur Laurent NADAL obtient 15 voix

Monsieur Laurent NADAL ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire.

Election du 2^{ème} délégué :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins dans l'urne : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Résultat : Monsieur Antoine PLUTINO obtient 15 voix

Monsieur Antoine PLUTINO ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué titulaire.

Election du 1^{er} délégué suppléant :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins dans l'urne : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Résultat : Monsieur Norbert LAVASTRE obtient 15 voix

Monsieur Norbert LAVASTRE ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant.

Election du 2^{ème} délégué suppléant :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins dans l'urne : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Résultat : Monsieur Franck REBOULET obtient 15 voix

Monsieur Franck REBOULET ayant obtenu la majorité absolue est élu délégué suppléant.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois, ans susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL

